

Luxembourg, le 31 janvier 2019.

À l'attention de tous les
détenteurs de comptes à la BCL

Projets d'infrastructures de marché de l'Eurosystème (VISION 2020) et impact sur les établissements luxembourgeois

Mesdames, Messieurs,

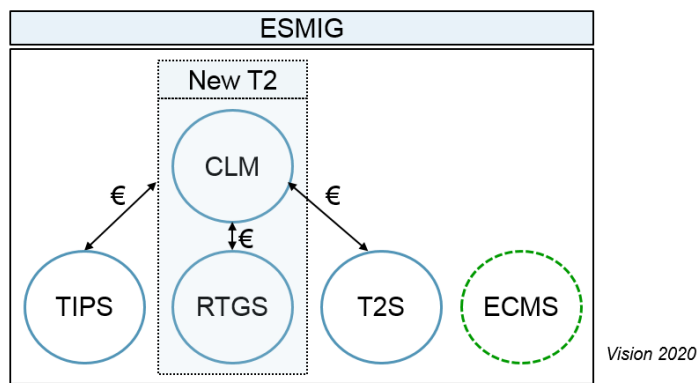
Dans le cadre d'une revue stratégique des infrastructures Target2 et T2S et des services liés à la gestion des garanties, l'Eurosystème a élaboré le programme **Vision 2020**. Ce programme se compose de trois projets aux impacts non-négligeables sur l'ensemble des contreparties de l'Eurosystème et d'autres acteurs du marché.

Le premier, **TIPS** (TARGET Instant Payment Settlement), opérant 365 jours par an et 24 heures sur 24 offre au marché la possibilité d'utiliser un service de règlement instantané des paiements de détail. Il vient d'être lancé en novembre 2018.

TARGET Consolidation, le deuxième volet de ce programme, conduira en novembre 2021 au remplacement de la plateforme Target2 par un nouveau système de paiement de gros montants (**RTGS**) et d'un nouvel outil de gestion centralisée des liquidités **CLM** (Central Liquidity Management).

Le troisième projet, **ECMS** (Eurosystem Collateral Management System) consistera en un système centralisé de gestion des garanties. Il sera déployé en novembre 2022.

Afin de faciliter la communication avec ces nouveaux systèmes, l'Eurosystème va mettre en place un portail unique, **ESMIG** (Eurosystem Single Market Infrastructure Gateway), basé sur le standard ISO 20022, qui servira de point d'entrée unique pour tous ces services dès 2021.



Nous souhaitons dès à présent attirer votre attention sur le projet **TARGET Consolidation** et les implications qu'il aura sur tous les titulaires de comptes (participants et non-participants Target2). En effet, il est important de noter que les effets de cette consolidation ne seront pas limités aux activités de paiement, mais concerneront également d'autres services financiers que la BCL fournit à ses contreparties, tels que la gestion des comptes courants et de réserves, les dépôts (*deposit facility*) ainsi que les opérations de crédit, y compris le crédit intra-journalier et la « *marginal lending facility* ».

L'impact sur les participants Target2 est particulièrement important et la BCL les informera régulièrement à travers les canaux de communication existants, dont en premier lieu le Target2 user group.

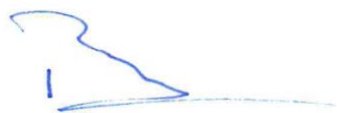
De même, en ce qui concerne les non-participants à Target2, leurs comptes seront en principe migrés sur le nouveau service **CLM** et y seront directement accessibles à travers le portail ESMIG. La BCL, consciente des besoins spécifiques des contreparties qui ne font qu'un usage modeste de leur compte, plaide au niveau de l'Eurosystème en faveur d'un accès simplifié pour ces établissements.

En vue de ces changements majeurs, la Banque centrale du Luxembourg invite tous ses titulaires de comptes à considérer dès à présent la mise en place d'une structure de projet interne pour préparer au mieux les transformations requises sur leurs systèmes.

Afin de pouvoir communiquer efficacement et rapidement sur ce sujet, nous vous prions de nous communiquer via mail (Target.conso@bcl.lu), de préférence avant le 15 février 2019, les coordonnées d'une personne de contact responsable de gérer cette transition au sein de votre institution.

Finalement, vous trouverez en annexe une note de l'Eurosystème détaillant les principales étapes du projet **TARGET Consolidation**. Cette note qui fut communiquée au « Payments Committee » de l'ABBL le 4 octobre 2018, vous fournira de plus amples informations concernant ces projets.

Veillez recevoir, Mesdames, Messieurs, l'assurance de nos sentiments très distingués.



Pierre Thissen
Chef de section
Infrastructures de marché
et systèmes de paiements



Pierre Beck
Directeur